L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 18 AVRIL 1851.

Imprimé ordinairement par
G. F. WEISSE.
No. 33, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première-Municipalité, et de la Commission d'Inondation.

NOUVELLE-ORLEANS: VENDREDI MATIN, 18 AVRIL.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

CONVENTION.

POUR DÉLIBÉRER SUR LA CRÉATION D'UN CHEMIN DE FER ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET JACKSON.

La convention se réunit à 11 heures du matin, et le président annonce qu'il a formé les comités chargés spécialement de tout ce qui a rapport au chemin de fer de Jackson. Les comités sont composés comme suit:

Comité des voies et moyens: MM. James Robb, Leonard Mathews, Garland et Peter Conrey, Jr, pour la paroisse; J P Benjamin, H C Carmack et B W Montgomery, pour la 1re municipalité; Alexandre Lesseps, pour la 2e municipalité; A S Buckner, pour la ville de Lafayette et le juge Preston, pour la paroisse Jefferson.

Comité des routes et reconnaissances: MM. Glendy Burke, George Clark et J M Lapeyre, pour la 1re municipalité; H J Ranney, C D Yancy, J Baldwin et J B Harrison, pour la 2e municipalité; J M Cucullu, pour la 3e municipalité; P N Wood et L. De Saulles, pour Lafayette; J Hampson, pour Carrollton; Alfred Hennen et H L Smith, pour St-Tammany; John Wall, pour le comté d'Amite (Etat du Mississippi); et J R Dufrocq, pour la paroisse d'Est Baton-Rouge.

Ces comités sont autorisés à siéger à l'écart pendant la séance de la Convention, et le président invite ceux des membres qui ont à proposer des tracés à les soumettre au comité des routes et reconnaissances.

Une résolution est adoptée portant qu'aucun délégué ne pourra parler plus d'une fois sur la même question, et pendant plus d'un quart d'heure, à moins qu'il n'y ait autorisé spécialement par le président.

M. H. W. Walker, de Holly Springs, Etat du Mississippi, présente une résolution portant qu'une demande sera adressée à la législature du Mississippi pour obtenir l'autorisation de prolonger le chemin de fer de Jackson jusqu'à Holly Springs, et que dans ce cas les membres de la Convention s'engagent à concourir à la réalisation du projet.

M. Gibbs présente des résolutions portant en substance que l'intérêt des Etats du Sud-Ouest exige le que la Nouvelle-Orléans soit reliée aux Etats du centre par un chemin de fer qui se prolonge jusqu'à l'Ohio; 2o que pour atteindre ce projet il convient de ne dégager de toute préférence personnelle pour une route ou pour une autre et de travailler de concert au bien du plus grand nombre; 3o que la grande artère doit prendre son origine à la Nouvelle-Orléans, passer par Jackson, dans le Mississippi, traverser le reste de cet Etat, pénétrer dans le Tennessee à un chemin entre le Mississippi et la rivière du Tennessee et aller aboutir à un point convenablement situé sur l'Ohio, entre Cairo et l'embouchure de la rivière Tennessee, avec embranchement dans l'Etat du Mississippi par Nashville; que la Convention recommande la portion de la Nouvelle-Orléans d'une Compagnie sous le nom de Compagnie des chemins de fer entre la Nouvelle-Orléans et les Etats du Centre; 5o que la Convention nomme des commissaires chargés de s'adresser au Congrès et aux Législatures de tous les Etats intéressés à la création des deux chemins de fer pour obtenir l'autorisation nécessaire, les privilèges, les exemptions, etc.

M. Marshall, de Vicksburg, et M. Campbell, de la Nouvelle-Orléans, disent que ces résolutions ne sont pas à l'ordre. Elles sont référées au comité des routes et reconnaissances.

M. Walter ayant obtenu la permission de parler pendant plus d'un quart d'heure, a un excellent discours qui a été plusieurs fois interrompu par des applaudissements de la Convention. Jusque à ce qu'il n'appellerait pas Lord Mansfield un menteur, mais qu'il pourrait que le noble seigneur n'était rien autre chose. Eh bien! du M. Walker, je ne dirai pas aux habitans de la Nouvelle-Orléans qu'ils sont plongés dans un déplorable engourdissement,—ch'non, la jalousie me le défend—mais je le prouverai. En partant de cette donnée, l'orateur fait les réflexions les plus sensées sur la décadence prochaine dont la Nouvelle-Orléans menace d'être frappée et qu'elle ne peut évitée qu'en se protégeant contre les empiètements des villes du littoral de l'Atlantique.

La résolution de M. Walter est mise aux voix et adoptée.

La séance est levée pour être reprise à cinq heures.

Séance du soir.—La délibération est reprise à 5 heures.

Une résolution portant que la Convention se réunira plus tard à Jackson est déposée provisoirement sur le bureau.

M. Glendy Burke, au nom du comité des tracés, présente un rapport concluant à la construction d'un chemin de fer qui relierait directement et sans interruption la Nlle-Orléans à la ville de Jackson. Ce rapport est celui de la majorité, la minorité présente un rapport en faveur de Madisonville comme point extrême du chemin de fer de Jackson.

M. Kelly présente une résolution portant que le rapport de la minorité sera adopté. Cette résolution est déposée sur le bureau à une forte majorité, et le rapport de la majorité est adopté.

M. Robb demande le renvoi à demain du rapport du comité des voies et moyens. Accordé.

La séance est levée; elle sera reprise cette après-midi, à 5 heures.

THÉATRE D'ORLEANS.—Les portes du théâtre d'Orléans sont fermées depuis mardi, mais la réouverture n'en sera que plus brillante. C'est dimanche qu'a lieu le bénéfice de Ménéhant et personne ne voudra manquer l'occasion d'applaudir le premier comique de notre scène. Le spectacle est d'ailleurs composé de manière à exciter vivement la curiosité. A côté d'une œuvre dramatique d'un mérite transcendant *François le Champi*, Ménéhant a placé deux vaudevilles d'une gaîté désopilante: *Egarements d'une Canne et d'un Parapluie*, et les *Supplices de Tantale*. Ce n'est pas tout: le bénéficiaire a voulu ajouter à ce programme déjà si riche un plus de sa façon et il a fait la parodie du *Prophète*. Ménéhant n'est pas seulement un acteur de beaucoup de talent, c'est encore un homme de beaucoup d'esprit, et nous sommes sûrs d'avance du succès de sa parodie.

Lundi, grande solennité: première représentation de la *Fée aux Roses*, ouvrage qui laissera de souvenirs dans la mémoire des habitués.

MLLE PAROD[illegible] le secrétaire de Mlle Parod[illegible] a reçu hier de Macon une dépêche télégraphique qui nous annonce que la grande artiste ne pour arriver à temps à la Nlle-Orléans pour donner son concert lundi prochain 21 du courant. Or, la salle du Lycée étant prise pour mercredi, Mlle Parod ne se fera entendre que vendredi, 25. Le programme de la soirée restera incessamment dans nos colonnes.

Les dilettanti prennent patience; l'éminente prima donna finira bien par arriver ici, et alors ils pourront applaudir une des plus brillantes cantatrices qui aient jamais traversé l'Océan.

JENNY LIND.—Le rossignol doit donner cinq concerts à Cincinnati. La recette de la première soirée s'est élevée à vingt mille piastres environ. De Cincinnati Jenny Lind ira à Wheeling où elle donnera un concert et se dirigera ensuite à New-York.

Concert de [illegible] appelons l'attention de nos lecteurs sur le concert annoncé [illegible] qui nous a adressé M. Galvani et qui est à la compagnie de témoigner de quelques-uns des citoyens les plus honorables de notre ville. Nous n'avons pas besoin de cette attestation pour savoir que M. Galvani ne se réservait aucune chance dans la tombola qu'il a organisée et qui doit suivre son concert de 23 du courant. *Tous les billets seront gagnés*, que les billets soient ou non payés en totalité. Il n'y aura quelques centaines de billets en la salle les soixante-dix-huit lots seront adjugés, car il [illegible] correspondant [illegible]

Un dépêche télégraphique nous apprend que le [illegible] *North America* est parti de New-York [illegible] ses adieux pour Chagres, avec trois cents passagers et un fort chargement.

LE GENERAL SCOTT.—Une dépêche télégraphique du 16 du courant nous apprend que le général Scott est parti de Louisville, le 15 au soir, à bord du bateau à vapeur *Belle Key*, pour se rendre à la Nouvelle-Orléans. Il est accompagné de l'adjudant-général Jonesset du chirurgien major Lawson.

LE CAPITAINE.—M. Donelson, nouveau rédacteur et propriétaire du journal l'*Union*, a pris possession de cette feuille le 15 du courant et y a publié sa profession de foi. Il ne déclare ouvertement en faveur des lois de compromis et annonce qu'il les soutiendra de tout son pouvoir. En ce moment, dit-il, quiconque se prononce en faveur de ces lois fait preuve de patriotisme.

INCENDIE DE GRAND GULF.—Un incendie s'est déclaré à Grand Gulf, dans l'Etat du Mississippi, le 15 de ce mois, et le lendemain la moitié de la ville était déjà réduite en cendres. Le feu durait encore lorsque la dépêche télégraphique qui nous apprend ce triste événement a été transmise de Vicksburg. La perte est immense. Un millier de balles de coton ont été consumées par les flammes.

DÉPART.—Le steamer américain *Baltic* est parti le 16 du courant de New York pour Liverpool. Il emporte cent cinquante mille piastres en espèces. Parmi ses passagers, qui sont au nombre de deux cents, se trouvent M. Greeley, éditeur de la *Tribune*, et plusieurs autres Américains qui se rendent à Londres pour assister à l'Exposition universelle.

MASSACHUSETTS.—Charles Allen, *free soiler*, a été élu membre du Congrès dans le cinquième district du Massachusetts, à vingt-cinq voix de majorité. Il n'y a pas eu d'élection dans les autres districts. Thompson, candidat whig dans le quatrième district, a eu 200 voix de plus que l'altiry, le candidat des *free soilers*.

CONNECTICUT.—Le résultat des élections qui viennent d'avoir lieu dans le Connecticut est maintenant connu. Thomas H Seymour, candidat démocrate à la place de gouverneur, a obtenu une majorité relative de mille voix. Il n'y a pas eu d'élection. Les membres du Congrès qui vont y être envoyés sont: 1er district: Charles Chapman, whig; 2me district: C. M. Ingersoll, démocrate; 3me district: C. F. Cleveland, démocrate; 4me district: Thomas B. Butler, whig. La Législature se compose de 13 whigs et de 8 démocrates au Sénat; de 114 whigs et de 110 démocrates à la Chambre des Représentans.

HAVANE.

Par le vapeur *Isabel*, arrivé le 14 du courant à Charleston, venant de la Havane, nous avons reçu des nouvelles de cette dernière ville jusqu'au 8. Elles n'offrent aucun intérêt. Deux bâtimens de guerre anglais étaient mouillés dans le port de la Havane et une frégate à vapeur française en était sortie le 4. Cette satisfaite de l'île est satisfaisant.

SINISTRE.—Le bateau à vapeur *Concordia* appartenant à la Compagnie de Tehuantepec et expédié récemment pour la rivière Goatzacoalcos se disposait le 29 du mois dernier à remonter la rivière de Tampico, lorsque ses chaudières ont fait la explosion. L'ingénieur, le second et trois hommes de l'équipage ont été tués. Le bateau a été lui-même fortement endommagé. Il a dû gagner à la voile la baie de Corcelos, d'où il a été remorqué dans le port de Tampico.

NOUVEAU MEXIQUE.—Des nouvelles récentes de Santa Fe ont été reçues ces jours derniers à St-Louis. Tout le Nouveau Mexique est pour ainsi dire au pouvoir des indiens. Dans les comtés de Bernalelio et de Santa Anna, les sauvages ont enlevé, depuis que le territoire appartient aux Etats Unis 146,774 moutons, 979 chevaux, 77 mulets et 1,301 bœufs. En évaluant les moutons à $1 25 par tête, les chevaux à $40, les mulets à $40, et les bœufs à $15, la perte dans les deux comtés ci-dessus mentionnés s'élève à $201,157—50. Ce calcul était fait, avant que les Navajos se sont emparés d'immenses troupeaux appartenant au docteur Connelly et dont on porte la valeur à $12,000. Aux dernières dates, ils venaient d'enlever tous les bestiaux qui se trouvaient dans les pâturages de Corrales. Un habitant nommé José Chavis a perdu à lui seul quarante mille bœufs, moutons, chevaux, mulets, etc. On calcule que dans le courant de janvier 1850 les indiens ont enlevé près de soixante mille chevaux et bestiaux.

AMÉRIQUE CENTRALE.—Des nouvelles de Guatemala jusqu'au 28 février ont été reçues à Philadelphie. Le général Carrera se trouvait toujours à Sta-Anna avec ses troupes. Le président de la représentation nationale de l'Amérique du Centre a publié une proclamation invitant les Etats de Salvador, de Honduras et de Nicaragua à désarmer et à suspendre les hostilités contre le Guatemala.

DÉLÉGUÉS DE LA LOUISIANE

A LA CONVENTION DES CHEMINS DE FER.

Voici les noms des délégués de la Louisiane à la Convention des chemins de fer siégeant à la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 1re municipalité.—C Rosseans, Felix Labitou, G B Duncan, J M Lepeyre, Victor Wilz, R W Montgomery, L Heylinger, A Carrière, A Grabie, J P Benjamin, F Buisson, H Bailey, H C Carmack, D Deslarge, A Croger, S P McNeil, A A Lemaden, M Blanco, C Gonzales, J Vinsca, Geo Clarke, E Barthe, J A Bouneval, Pierre A Derber.

Seconde Municipalité—James Robb, Peter Conrey, jr, S W Oakey, Joshua Baldwin, W H Garland, John Leeds, Leonard Mathews, Logan McKnight, John D Bein, H J Ranney, W S Campbell, J H Harrison, James H Caldwell, Patrick Irwin, R W James, J S Copes, Chas M Watterman, A P Simpson, Chas Pirdue, I N Marks, Geo C Lawrason, C D Yancy, H C Vonderpool, T H Shields, R B Sykes, Claude Bruignier, T A Johnson, J L Sheale, J W Stanton, J B Gribble.

Troisième Municipalité—L Maspereau, P Marmoudet, F Guerinon, M Grant, J M Vandergriff, F Sewerson, Jude Kusne, Thomas Hinds, W H Wilder, James Kealey, P G Collins, J B Dollonde, Louis Branjo, J M Cucullu, L F Audrey, J Bernadez, Jno E Holland, Lesseps, E F Flanders, Brinkman, Solomon, G De Fernet, John Cuberteon, L Pique.

Lafayette—J M Burke, C T Buddecke, P A Wood, D S Dewitze, A D Hall, Henry Hart, H E Lawrence, C W Wilson, G Aucoin, J D B DeBaw, M M Dowler, H S Hood, A S Phelps, T J Ivy, R W Ogden, L De Saulles, J W Payne, H S Buckner, D Hadden, E Parmele, W M Perkins, S S Green, R W Milbank, B Florence, R Nugent.

Ville de Jefferson—L Millaudon, Dr Thos Peniston, F Dugue, jr, John M Bach, Geo W Roberts, Jerome Tetedano, B L Mann, John Calhoun, V Sonnat Dufossat, G. Sonnat Dufossat, M Medcalf, Philip De Lachaise, J F Waddell, Clement Brown, T G Noel, Dani Nafe, R Beauvais, A L Baron, F Dolly, F N Poirier.

Carrollton et paroisse de Jefferson—Juge Preston, John Hainson, Minor Kenner, L L Debarre, P Sauve, L Ferrier, A F Gray, A N Ogden, John Hoey, Sonnat Davis, Z Trudeau, A Millard, M Whitemore, Jas A Hopkins, D F Boothe, H Cognevie, S Betz, C G Forshay, J Torr, Juge Woodruff, Chas Dumond, Eugene Waggerman, T Arnoult, L A Kirk, S Walker, S Colin, James Wright.

Washington—W Broomfield, N C Broomfield, H Buckhalter, D Young.

Livingston—Baillette, A Addison, Waterston.

St Tammany—H L Smith, J S Clark, A J Morgan, T B Harper, J S Johnson, Wm T Heap, Lessassier, John B Behan, R M Davis, M G Penn, W A Grice, J J Morgan, Alfred Hennen, H B Kelly, J Calmer, Moses Moore, W H B Croswell, Dani Edwards, Thomas Behan, Jorden Kinkede, Simon Gourelin, H J Hollinsworth, T H McCaleb, N R Jennings, Capitaine Clendennin, Slatter.

St-Charles—Juge P A Rost, Saml McCutcheon.

Est Bâton Rouge—W B Scott, J B Kleinpeter, J R Dufrocq, W H Crenshaw, T B Thorpe, S M Hart, F D Conrad, D D Avery, Jos Bernard, S Henderson, J M Elam, A S Herron, J Perkins, H Waller, J A McHatton.

Ste-Hélène—G D Strickland, Amacker, Jas. Tale, McMichael, George, Dennis, Kemp, Thompson, Hamilton, Wormack, Benton, Bayle, J Thompson, J Sharkey, A Addison, M Newsom.

Ste-Marie—Juge John Moore.

QUELQUES MOTS
Sur le Magnétisme.

III.

Le magnétisme, considéré au point de vue médical, peut donc être défini: l'action de l'homme sur son semblable, non seulement par contact, ou rapprochement, mais surtout par extension de la faculté qu'il possède d'agir sur ceux de ses semblables qui sont soumis à la volonté. Cette faculté est morale et physique à la fois. Elle est morale, en ce qu'elle ne doit du moins un accroissement de cette force vitale qui se montre partout: dans l'entaille faite à un arbre, et qui se ferme sans secours extérieur, de même que dans la blessure qui se cicatrise sans remède; puissance médicatrice toujours active qui suffirait à la guérison, sans bien des cas de maladie, mais dont aidée, elle le peut seule, en lieu de la suppléer comme on le fait si souvent par des remèdes plus ou moins inappropriés!...

Le physique du magnétisme doit être subordonné à deux règles générales: le pour magnétiser il faut se mettre en rapport, et 2o pour se faire magnétiser il faut en avoir besoin. Il y a des cas où il peut être utile de magnétiser des personnes en bonne santé, mais ce n'est là qu'une exception à dont nous aurons à parler une autre fois. Quant à la première de ces deux règles, elle doit être péremptoire; car la magnétisation étant une transfusion de la vie, il faut avoir de la [illegible] pour en donner; ensuite, comme elle est [illegible] d'échange d'efluves entre deux individus dont l'un est sain et l'autre malade, la maladie pourrait devenir contagieuse, aussi bien que la santé, si le magnétiseur était prédisposé à la recevoir. L'art de magnétiser consiste à faire du bien aux autres sans se faire du mal à soi-même, et on l'apprend en lisant les Manuels et les Traités, en attendant que l'expérience personnelle enseigne ce qu'on chercherait en vain dans les livres.

Mais le magnétisme doit surtout être pratiqué dans les familles; car, la nature prévoyante et sage a mis partout le bien à côté du mal, le remède à côté de la maladie, le médecin à côté du malade. Celui qui se porte bien est le médecin naturel, et il recèle en lui le remède. Nous dirons ici que le magnétisme devrait être exercé sous la surveillance des médecins, si nous ne savions, et nous regrettons de le dire, que les médecins, (sauf quelques exceptions remarquables autant que rares,) ne savent rien du magnétisme, quelque grandes et variées que soient d'ailleurs leurs connaissances. Il y en a même qui, à l'exemple de leurs dogmatiques instructeurs, osent dire encore que le magnétisme est une bêtise; d'autres qui à force d'avoir, sinon les yeux crevés, du moins les oreilles bressées par les faits qu'ils entendent citer de toutes parts, en sont venus à dire qu'il est dangereux; d'autres enfin trouvent qu'il prend trop de temps. Quelles gitoyables excuses!... Il y en a aussi quelques-uns, il faut bien le reconnaître, qui conseillent ou du moins autorisent quelquefois le magnétisme, mais ce n'est jamais que lorsque leurs moyens ont échoué. Le professeur Rostan a écrit: "Ils étaient bien peu médecins, peu physiologistes et peu philosophes, ceux qui ont nié ses effets thérapeutiques!..... et nous sommes bien forcés d'en dire autant de certains médecins que nous voyons sourire, mais en attendant que ces médecins deviennent un peu plus médecins, (ce qui arrivera, du moins pour l'expérience,) nous dirons à tout le monde qu'on peut se passer d'eux, aussi bien que des magnétiseurs, dans une foule de cas; et on s'en passera bien mieux encore lorsqu'on se sera fait une habitude de magnétiser en toute sûreté. Il ne lui jamais perdre de vue qu'il y a toujours des riches et des pauvres, non pas seulement en fortune, mais encore en santé, qui ont le premier de tous les biens; et il faut, pour obéir à la loi de Dieu, que ceux qui se portent bien fassent aux malades l'aumône de la santé, comme les autres riches font aux autres pauvres l'aumône du matériel. Et ce ne sera ni pénible, ni difficile, ni en n'y perd de bonne heure, quand il y a encore qu'une indisposition, quelque lassitude, ou n'a pas à craindre de se tromper, puisque le magnétisme n'est pas un poison; mais si on attend que la maladie soit caractérisée, le diagnostique pourra se trouver insuffisant, et le médecin viendra trop tard, ou se tromperta, comme il arrive si souvent. S'il nous fallait citer des exemples, nous n'aurions pas beaucoup de commiter à parcourir nos journaux presque tous les jours sous les yeux. Nous le ferons cependant s'il y a lieu de justifier nos plaintes de l'indifférence coupable des médecins pour un remède que l'expérience recommande comme le plus précieux en même temps que le plus inoffensif. Si dans quelques cas désespérés il lui encore ce que certains esprits appellent des miracles, combien de malades ne prévendraient pas sur eux de leur vie, et de leur debut!...

J. B.

— On vient de découvrir près de Marbourg, petite ville de la Hesse-Electorale, un manuscrit très précieux de Denis Papin, l'illustre Français qui consiste le premier l'emploi qu'on pouvait faire de la vapeur comme force motrice, et qui trouva ainsi le principe de la machine à vapeur. Ce manuscrit est intitulé: *Traité des Opérations sous douleur*. L'auteur y examine les différens moyens qu'on pourrait employer pour endormir la sensibilité des malades et leur épargner la douleur des opérations. Le travail, qui l'occupait lorsque la mort l'a surpris, était resté à l'un verrou de Marbourg, et dans le quel son génie entrevoyait déjà la découverte réalisée de nos jours du chloroforme et de l'éther sulfurique, n'est resté aucun succès. Ses collègues, auxquels il communique ses idées, ne les approuvèrent pas et renoncèrent à ne point publier son ouvrage.

Papin, qui comprenait la vérité des idées qu'il émettait, éprouva un profond découragement, et cette circonstance lui fit abandonner l'exercice de la médecine, qu'il avait pratiquée jusqu'à ce moment avec un grand succès, pour se livrer exclusivement à l'étude de la physique, dans laquelle il fit, quelques années plus tard, des découvertes qui ont immortalisé son nom. Le manuscrit de Papin est de 1687. Il est pendant l'Allemagne pour revenir en France, le donna à un vieux médecin, le docteur Barnier, son ami, qui seul lui avait offert des encouragemens. Il appartenait, en dernier lieu, au docteur Lalle, médecin à aux environs de Marbourg, qui est mort au mois de janvier dernier. Il vient d'être acquis par le grand duc de Hesse pour sa bibliothèque particulière, depuis très riche en manuscrits précieux.

LA GRIPPE A PARIS.—Depuis les derniers jours de février, depuis le commencement du mois de mars, Paris subit une de ces influences dont il a éprouvé les atteintes à diverses époques, et dont le souvenir est encore présent à tous les esprits. Le vague y a reconnu *la grippe*, et le médecin n'a pu que continuer l'exactitude de cette dénomination. Oui, il règne actuellement dans la capitale une maladie épidémique, à forme catarrhale, qu'une rapproche, à certains égards, des épidémies de grippe observées à diverses époques, et plus particulièrement en 1837 et en 1847. Mais l'identité est-elle parfaite?

Ce qui a frappé tous les auteurs qui ont décrit les grandes épidémies de grippe, c'a été l'intensité des symptômes généraux, intensité hors de toute proportion avec les autres symptômes de la maladie; de sorte que, dans leur description, figurent au premier rang, et comme symptômes essentiels la faiblesse générale, les douleurs musculaires, la insulte spontanée, la courbature. Or, dans l'épidémie qu'en nous traverse en ce moment, il faut bien le reconnaître, les symptômes généraux sont rarement très prononcés. Dans le plus grand nombre des cas, le premier symptôme observé est un coryza plus ou moins intense, accompagné d'un peu de lourdeur de tête et de céphalalgie; quelques-uns ressentent le premier jour, suivis d'un peu de fièvre la nuit; un peu de toux avec ou sans expectoration; rarement de l'angine; voilà quoi se réduisent les accidens. De sorte que chez l'immense majorité des personnes qui sont atteintes de ce qu'on appelle la grippe, il n'y a, à proprement parler, qu'un rhume plus ou moins intense....

En général, dans les cas intenses comme dans les cas légers, c'est par le coryza que débutent les accidens. Ce coryza est accompagné d'une lourdeur et quelquefois même d'une douleur de tête intolérable, qui occupent le plus souvent la région frontale et les régions sus-orbitaires; dans quelques cas, la douleur de tête a précédé de quelques heures le développement du coryza. Des lassitudes spontanées, un état d'accablement et de prostration extrême, des douleurs musculaires contuisives dans les lombes, dans les membres supérieurs, et à partir postérieure du cou, des frissons vagues, des pandiculations, une tendance au refroidissement des extrémités, forcent bientôt le malade à prendre le lit, et très rapidement il est pris d'une fièvre vive avec chaleur à la peau et quelquefois de transpirations abondantes.

Le coryza est accompagné d'un écoulement séreux très abondant, d'éternuments répétés et fatigants; les paupières sont rouges, gonflées, les yeux légèrement enflammés, la voix est rauque et la gorge douloureuse, mais l'angine est rarement portée très loin; de temps en temps, il survient une petite toux quinteuse sans expectoration.

Ce n'est que le lendemain ou le surlendemain que la toux se caractérise davantage; elle est fréquente, intense, douloureuse, déchirante, tantôt sèche, tantôt avec une expectoration blanchâtre insignifiante. Dans quelques cas, il existe un sentiment de constriction à la région sternale. Examinée-t-on la poitrine à cette époque, on est frappé du peu d'intensité des signes fournis par l'auscultation: quelques râles sous-crépitans, sibilans ou sonores, disséminés dans toute l'étendue de la poitrine, voilà à quoi se réduisent ces signes; et dans quelques cas, il y a moins encore, un peu d'affaiblissement du murmure respiratoire seulement.

Tantôt le coryza s'affaibli rapidement pour faire place à la toux et aux phénomènes de catarrhe pulmonaire; tantôt, et le plus souvent, le coryza se prolonge plusieurs jours avec écoulement sérieux plus ou moins abondant, avec perte de l'odorat et du goût; le coryza, ou mieux l'enchifrement et l'altération de la voix, avait même souvent aux autres accidens de la maladie. Nous avons observé, dans quelques cas, des épistaxis fréquentes et abondantes, et nous avons pu remarquer que ces écoulemens de sang étaient suivis d'une véritable détente dans les accidens, et principalement dans le coryza.

Enfin, dans quelques cas, aux symptômes précédens s'ajoute une diarrhée plus ou moins abondante, composée de matières muqueuses, séreuses, bilieuses, avec ou sans coliques. Les urines et les vomissements sont rares; mais ils ne manquent pas aux phénomènes de bronchite capillaire et de pneumonie, si communs dans les épidémies antérieures. Nous n'en avons que deux exemples, et dans les deux cas, les accidens ont été remarquables par leur bénignité et par la facilité avec laquelle ils ont cédé au traitement habituel de la pneumonie.

En général, cette affection catarrhale se prolonge pendant plusieurs jours; et dans les cas les plus bénins, il est rare d'en être débarrassé avant le quatrième ou le cinquième jour. Dans les cas les plus intenses, il faut quinze ou vingt jours pour arriver à la solution complète; encore n'est-il pas rare d'observer des rechutes, si les malades ne prennent pas des précautions.

CONSEIL GENERAL
VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Séance extraordinaire.

Jeudi, 17 avril 1851.

Le Conseil se réunit conformément à une convocation de Maire à la requête de MM. Waterman, Fenner et Gaudin.

A sept heures, une heure après le moment fixé pour la réunion, M. Tompkins monte au fauteuil et prononce l'appel nominal.

Cet appel constate la présence de MM. Allan, Tompkins et Waterman.

Le Conseil n'étant pas en nombre, s'ajourne sine die.

J. B. WELTON, Secrétaire.

20 BARRIQUES [illegible] à vendre par TH BAILEY & ARCHIBALD & CO, 20 rue de la Douane.

COMMERCIAL.
NOUVELLE-ORLEANS,

JEUDI SOIR, 17 AVRIL.

Il y a eu de bonnes demandes pour le coton dans la journée; et 4,000 balles ont été vendues aux cours d'hier.

Le marché aux sucres est stationnaire et les prix faiblissent. Il s'est fait 500 boucauts à 3¾ et 3¾ le fair au fully fair. Environ 500 barils de mélasse ont été payés à raison de 26 @ 28 cts le gallon, de la qualité fermentée, et 29 @ 34 la recette.

Les ventes de farine se sont élevées à 4,000 barils, y compris 2,500 barils Ohio, $4 15 @ $4 20, selon marques choisies, $4 54 @ 4 95. Les transactions faites sur le marché comprennent 800 sacs, de 50 @ 55 cts le boisseau.

Il n'y a pas eu de changements dans les provisions. Le maïs porc se vend en petits lots $14 50. Les plus côtes de jambon sont en demande à 8¾ cts, et les épaules, 6¾ cts la liv.

Le whiskey rectifié vaut 18¾ cts la gale.

Le taux du change n'a pas varié, et le fret devient languissant.

LISTE MARITIME.
Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire John McKenzie, McKenzie, pr Liverpool.
Horizon, Thompson, pr Liverpool.
Barque Augusta, Daiberry, pr Gothenburg.
Two Friends, Neilson, pr Matagorda.

—ARRIVÉS.—

Steamship Fanny, McCerron, pr Brazos.
Navire Antartic, Ricker, de New York.
Barque Sea Flower, Day, de Cardiff.
Brick Boston, Torrey, de Philadelphie.
Goelette Tom Hicks, Keifer, de Galveston.
J P Smart, Earl, de Belize.
Jane Elizabeth, Lodge, de Brazos.

☞ Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

—MEMORANDA.—

New York, 15 avril (par le télégraphe).—Parti steamship Union, Budd, pr la N-Orléans,—7, expédie, navire Quabec, Dirlbe, do; E. arrivé, steamship Georgia, de la N-Orléans et la Havane.

Boston, 5 avril—Arrivée, barque Ch Thompson, Small, de la N Orléans; barque Hebron, Prince, do; barque B Wright, Merrill, do.

Edgardtown, 7 avril—Arrivé, barque J Sweasy Burr, de la N-Orléans.

Chargement du navire Lexington, de Havre.

1 balle manchesters F Hennecart & Co—7 do H Talamon—1 do & 504 meules F Honold—40 paniers vin Dunize & Ikem—1 colis marchandises Barrière Lacoste & Co—10 do H de Gier & Rifflard—1 do Dr Weddenhum—4 do J P Whitney & Co—100 paniers vin S Thomas—20 do Lorelloe & Co—30 do J & E Maignon—1 colis marchandises F Grasset—1 do J N Curran—2 do A Diez—200 damejeannes P Jugo Fils & Co—1 colis marchandises C Paquier—1 colis marchandises J Dufour—1 colis marchandises J Favre—1 do Henderson & Haines—1 do Voights & Jeannenaud—5 do Albert & Tricou—1 do J d'Arjuzon—2 do J Richard & Fredon—1 do Richard & Fredon—1 do C Dubrine—1 do Hyde & Goodrich 2 do T Morris—2 do T & C Chauvin—1 do A Massey—3 do J Jaquier—2 do J Richard & Fredon—1 do H Lacome—1 do W F Wredenburgh & Co, &c &c.

☞ Je prends la liberté d'annoncer à mes amis de la troisième municipalité que je suis candidat à la place de Constable pour la Cinquième Cour de Justice de Paix de la dite municipalité. L'élection se fera le 3e novembre 1851.

MIGUEL HERNANDEZ, Jr.,
Constable actuel.

15 av—3

Quartier-Généraux,
LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1851.
Ordre spécial.

D'après le rapport spécial de l'inspecteur-général Lafayette Haynes et le lieutenant Wendell, des dragons de la Louisiane, ayant manqué à leurs devoirs envers le Corps, ils ont été cassés et déclarés indignes de servir dans la Légion, conformément aux dispositions de l'acte de 1829. Le major Chaty, commandant de cavalerie, est autorisé à nommer des officiers en remplacement des vacances existantes dans la dite compagnie, et pendant ce temps, le lieutenant Wild est chargé du commandement de la compagnie.

15 av D AUGUSTIN, Brig. Général.

On demande une femme pour servir de concierge dans une maison de la ville. S'adresser au bureau de l'Abeille.

A VENDRE—UN JEUNE NEGRE CREOLE, d'environ 25 ans, excellent cocher, très bon domestique de maison, sujet de confiance; garanti sans trop bon à la campagne. Conditions—comptant. S'adresser Passage de la Bourse No 24, à P E CROZAT. 18av—4

CIGARES de la Havane—700,000 Regalias, Mil Cinq, Partagas, Cabanas, Premadas et Lonsdrés, des meilleures marques, telles que Figaro, Cabanas, Cabargo, Partagas, Fragancia, El Sol, Don Hermanos, Lord Wellington, Subide, Neresyda, Taldon, Bouquet, Fortuna, Favorita, Violeta, &c, en magasin et à vendre par D BORNIO Jn, 34, rue Gravier.

EN débarquement du navire Lexington, capitaine Thompson, du Havre:
10 damejeannes 3 gallons,
250 do 5 do
A vendre par PAUL JUGE FILS & CO,
19av 27, rue St-Louis

AVIS.—Le Docteur E. MARMILLION, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien de l'Hôpital de la Charité, et chirurgien à la Nlle-Orléans, a l'honneur d'offrir respectueusement ses services au public comme médecin, chirurgien et accoucheur.

Sa demeure est rue St-Pierre No 12, en face de la Place d'Armes. 7av 20d

CONFITURES de la Havane—10 ½ barils contenant des petites boites de marmelade de goyave, venant directement de la Havane.
F DE P FUENTES & CO,
17 av—6d 20, Vieille Levée.

NOUVELLEMENT arrivé, deux leurs cuves de véritable Malvoisie, à vendre par
F de P FUENTES & Co,
17av—6d 22, Vieille Levée.

GENIEVRE de Hollande—10 pipes genièvre de Hollande, importé directement et sous les clefs de la Douane, à vendre par
F DE P FUENTES & CO,
17 av—6d 22, Vieille Levée.

A ARRIVÉ par le navire Montreal, de Bordeaux—40 barriques Claret, 35 caisses vin de Bordeaux, Veuve Rachelot, 50 caisses cerises à l'eau de vie, 100 do Cidre et Estèphe, très supérieur, à vendre par F de P FUENTES & CO,
17av—6d 22, Vieille Levée.

BRANDY—175 pipes cognac Le Roche je, J & J Prom, Edmond Longjoy, marque de l'Aigle, Comte de Marin, marque Washington, 1re et dite preuve, à vendre par
F DE P FUENTES & CO,
17 av—6d 22, Vieille Levée.

150,000 CIGARES de la Havane, 650,000 regalias, telle que Conquête du Mexique, du Soleil, Cabaña, des Deux Mondes, Grand Cabaña, Lord Wellington, Numeros libre, Palmas, Trois Mariés, Diadème, Rieda et Dotados, en magasin et à vendre par
F DE P FUENTES & CO,
17av—6d 22, Vieille Levée.

12 DEMI PIPES d'excellent Madère, nouvelle récolte, vieux, à vendre par
Foo de FUENTES & Co,
17av—6d 22, Vieille Levée

SARDINES—7,000 demi boites Martin & Co, 5,000 demi boites Chistelain & Bertet;
1,000 quarts do Chistelain & Martin,
2,000 demi do B Gouinet;
1000 boites do
A vendre par Foo de FUENTES & Co,
17av—6d 22, Vieille Levée

VIN CLARET en barriques, barils et en caisses —140 supérieur, de différentes marques et qualités, à l'usage des familles; 120 Haut Sauterne, St Julien et St Estèphe; 90 do vin blanc, supérieur, 8 Sauterne; 8 barriques do St Capraze, 400 caisses Claret St Julien, St Estèphe et Margaux.
En magasin et à vendre par
F DE P FUENTES & CO,
17av—6d 22, Vieille Levée

La pharmacie du sauvagne continuera avec une attention exclusive et spéciale à l'enseignement des rues ROYALE et St-PHILIPPE.
F CUSACHS.

☞ MM. J. J. CUSACHS & R. OGDEN ont, pendant une absence de cinq jours, pu le passé, me procuration, passée par devant Achille Chapelle, notaire public.
F. CUSACHS.
17 avril

CUSACHS—Magasin en gros de droguéries, peintures, huiles, bouchons, vins et liqueurs d'Espagne, et autres articles d'importation directe, encognure Royale et St-Philippe. 17 av

VIN BLANC—29 barriques en débarquement de navire Montreal, de Bordeaux, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
17av 103, rue Royale

GLACES—5 caisses belles glaces de la fabrique de Montluçon, en débarquement du navire Lionel Byers, et à vendre par
H.